

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07 février 2011

DELIBERATION n°2011-005

Nombre de membres
au Conseil municipal : 29
en exercice : 29
qui ont pris part à la
délibération : 24
Date de convocation :
01 février 2011

L'an deux mille onze, le 07 février à 19h00, le Conseil municipal s'est réuni en séance publique à la mairie de Saint-Martin-le-Vinoux, salle du Conseil municipal, sous la présidence du Maire Yannik OLLIVIER.

Présent(e)s : Yannik OLLIVIER, Maurice RAGOT, Luc MOREAU, Catherine LE BAS, Joaquin TORRES, Yves PICHON, Mireille PERINEL, Angèle ABBATTISTA, Hervé POTHIER DENIS, Gérard GROSSE, Annick GAILLARD, Frédéric CALVO, Christine TULIPE, Michelle LAPRESA, Christian GROS, , Stéphanie COLPIN, Kamel BOUZERARA, , Pierre CLOT, André CONVERT, François TOURATIER, Florence LOMBARD, Jean Marc BRUEL

Représentés : Pierre TERRAES par Hervé POTHIER DENIS, Patricia OBEID par Mireille PERINEL, Isabelle GULGLIELMO par Annick GAILLARD, Sophie FAUCON BIGUET par Yannik OLLIVIER, Chantal BREBION par Luc MOREAU

Absents : Jérôme MAGNIN, Maud BLANCHARD

Conformément à la loi du 5 avril 1884, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil. Madame Michelle LAPRESA a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Rapporteur : Mireille PERINEL

Objet : FINANCES – BUDGET COMMUNE - Versement des subventions 2011 aux associations.

Mireille PERINEL informe le Conseil que, pour permettre aux associations d'assurer leur fonctionnement, il est nécessaire de verser les subventions suivantes :

SUBVENTIONS SOCIO-CULTURELLES	
FAL	23 000.00 €
La Casamaures	3 000.00 €
SUBVENTIONS SPORTIVES	
Amicale Laïque	8 000.00 €
2 Rochers FC	3 100.00 €
Vélo-Club	600.00 €
Cercle des pêcheurs	150.00 €
Rugby Club Chartreuse Néron	1 450.00 €
SERLIN TRAIL	160.00 €
FFME Maison départementale des sports	1 500.00 €
SUBVENTIONS AUTRES	
Ass. Familiale St Martin le Vinoux	1 000.00 €
Amicale du Personnel de SMVx	4 400.00 €
ANACR	90.00 €
FNACA	150.00 €
Amis Fondation Mémoire Déport.	150.00 €
Anciens du Maquis du Grésivaudan	90.00 €
UMAC	90.00 €
Cité Merger	300.00 €
DDEN	50.00 €
QUAL'ID 38	3 000.00 €

Travail et partage	500.00 €
ICF	90.00 €
Martin dis nous	350.00 €
Oudayam	150.00 €
Contreforts de la Bastille	250.00 €
Parents d'élèves et amis de Lachal	3 750,00 €
Parents d'élèves village	4 680,00 €
Parents d'élèves Dézecolles du Nez rond	4 680,00 €
TOTAL GENERAL	64 730.00 €

Le rapporteur entendu,

le Conseil municipal, après avoir délibéré,

- ATTRIBUE les subventions telles qu'elles sont mentionnées ci-dessus
- DIT QUE le montant total est affecté à l'article 6574 du budget de fonctionnement 2011

VOTE : UNANIMITE (Mme Mireille PERINEL, MM Jean Marc BRUEL et Gérard GROSSE ne prennent pas part au vote)

Pour extrait certifié conforme
au registre des délibérations,
le 8 février 2011

Acte certifié exécutoire depuis son
dépôt à la préfecture et sa publication

Le Maire

Yannik OLLIVIER